

TEST D'ADMISSION

pour accéder au **Master en Ingénierie et Action sociales**

Dates du test d'admission :

- **Vendredi 4 septembre 2026 de 9h30 à 12h30 : épreuve écrite**
- **Vendredi 4 septembre 2026 à partir de 14h30 : épreuve orale (l'heure de passage sera confirmée)**
- **Lundi 7 septembre 2026 à partir de 12h : annonce des résultats (via e-mail individuel)**

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Le test d'admission est ouvert aux candidat.es qui **n'ont pas obtenu ou suivi des études de l'enseignement supérieur et qui justifient au minimum de 5 ans d'expérience utile dans le domaine social.**
- Le montant de l'inscription au test d'admission est fixé à **100 €** : à régler par bancontact au secrétariat avant le test.

2) INSCRIPTION AU TEST :

Le/la candidat.e est tenu.e de remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page :

<https://admission.he2b.be/pre-admission/enregistrement>

Ce formulaire doit être complété **au plus tard le vendredi 28 août 2026**

Après étude du dossier, le/la candidat.e sera averti.e de la possibilité ou non de passer le test d'admission.

L'horaire des tests et les modalités de ceux-ci sont communiqués dans le courant du mois d'août, sur simple demande. Ces tests ont lieu sur le campus IESSID et ne peuvent être présentés qu'une seule fois.

3) **REMARQUE IMPORTANTE** : pour les personnes concernées, la réussite du test d'admission **n'entraîne pas l'obtention d'un certificat de fin d'études secondaires supérieures.**

4) **LE TEST D'ADMISSION**

Le test doit permettre au/à la candidat.e de valoriser les acquis de l'expérience. La réussite de l'épreuve autorise l'admission du/de la candidat.e n'ayant pas les titres requis pour accéder directement au MIAS (études de 2ème cycle).

La nature de l'épreuve suppose une maîtrise des concepts de base des sciences humaines et sociales. Le/la candidat.e réalise une épreuve (écrite et orale) lui permettant de démontrer des compétences qui correspondent au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC).

Le test d'admission visera à attester que l'étudiant.e rencontre le niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC) :

Quant aux savoirs :

Savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes.

Quant aux aptitudes :

Aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études.

Quant à la responsabilité et l'autonomie

Compétences à gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles, à prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif.)

Les critères de réussite sont fondés sur la démonstration des aptitudes suivantes tant à l'épreuve écrite qu'à l'épreuve orale :

- La capacité à comprendre un phénomène ou une problématique sociale et à en identifier les concepts clefs.
- La capacité à résumer et synthétiser le contenu d'un document.
- La capacité à traiter des données significatives pour poser des jugements critiques.



- La capacité à communiquer ses connaissances (forme et fond).

5) **SANCTION FINALE**

Le jury délibère souverainement de la réussite ou de l'échec d'un.e candidat.e

Réussi de plein droit, l'étudiant.e candidat.e qui obtient une moyenne de 50% pour l'épreuve.

